

Il a également cité des commentaires re-produits dans le *Recorder Times*. Je tiens à ce qu'il sache que je n'ai jamais prononcé de discours là-dessus. J'ai eu, il est vrai, des entretiens particuliers avec un excellent ami à moi qui se trouve être le rédacteur du journal. Il m'a interrogé sur le dernier rapport du comité, qu'il avait lu tel qu'il figure dans le *hansard*. Mais je dois avouer ne pas m'être rendu compte que mes propos allaient faire l'objet d'une nouvelle. J'ai donc été indiscret. Peut-être ai-je manqué de tact, mais, chose certaine, je me suis exprimé honnêtement.

En ce qui concerne la visite d'écoliers de dixième année de Peterborough, il est vrai qu'à la demande d'un certain nombre de députés, dont l'honorable député de Durham (M. Honey), l'honorable député de Peterborough (M. Stenson), l'honorable député de Hastings-Frontenac (M. Webb), tous présents, un certain nombre d'enfants ont visité la salle de comité du drapeau, mais ce n'était nullement la première visite de ce genre. L'honorable député de Perth se rappellera que plusieurs groupes y ont été admis, y ont circulé et ont examiné les pièces apposées sur les murs. A cette occasion, j'ai donné à chaque enfant une copie d'un discours déjà dépassé que j'avais prononcé à la Chambre des communes le 17 juin 1964 et qui peut probablement donner certaines explications à ce sujet. Cependant, je ne crois pas que j'aie révélé aucun secret, mais si je l'ai fait, je prie l'honorable député de me pardonner.

Je puis l'assurer que je ne me souviens d'aucune conversation que j'aurais pu avoir avec d'autres membres de la presse, relativement au drapeau, durant la période où le comité du drapeau a siégé, ni avec mon chef, directement ou indirectement. Je puis l'en assurer.

L'honorable député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp), que je n'avais pas eu l'occasion de connaître auparavant mais qui a fait partie du comité du drapeau où, je dois l'avouer, il s'est attiré ma considération et mon admiration, a affirmé qu'un nouveau drapeau canadien devrait contenir les symboles de nos origines ethniques. Je respecte son point de vue, de même que je respecte sincèrement l'opinion de ceux qui estiment que nous devrions continuer à déployer le pavillon rouge du Canada dans sa forme actuelle comme drapeau national. Je suis persuadé que tous les députés ministériels vénèrent ce vieux drapeau et comprennent parfaitement ce qu'il a signifié par le passé.

Une voix: On l'aime aussi à Brockville.

M. Matheson: Je regrette de ne pas avoir saisi cette observation. Je répondrai volontiers aux questions lorsque j'aurai terminé mon discours. Mais je voudrais revenir très brièvement à la question soulevée par l'honorable député d'Humboldt-Melfort-Tisdale et lui lire une lettre qui m'a été signalée et qui a été adressée à divers journaux canadiens par Lewis Grant McNab, ancien officier de contre-batterie durant la première Grande Guerre. Il demeure au 4250 ouest, rue Sherbrooke, app. 18, Montréal (P.Q.) et le 11 septembre 1964, il écrivait la lettre suivante:

Monsieur,

Au cours d'un récent voyage en Europe, un pasteur anglican a fait avec moi un circuit touristique en autocar. Il dessert une paroisse dans la banlieue de Londres. Il s'agit d'une cure royale, car la propriété appartient à la Couronne. A ce titre, ce pasteur a des relations étroites avec la famille royale depuis plusieurs années.

Comme je lui parlais de la controverse au sujet du drapeau au Canada, il m'a dit quelque chose de fort intéressant. D'après lui, le roi George V tenait beaucoup à ce que les pays du Commonwealth aient leur propre drapeau ne renfermant pas l'Union Jack; s'ils le désiraient, ils pouvaient arborer l'Union Jack sous leur propre drapeau.

J'ai pris la peine de téléphoner à M. McNab à ce sujet. Je signale qu'il est bien connu dans certains milieux militaires.

J'aimerais citer le passage d'une lettre que m'a écrite M. J. R. B. Walker, éminent érudit et conservateur du Lancaster depuis 1963 au *College of Arms*, rue de la reine Victoria, à Londres. Sa lettre, datée du 27 mai 1964, est ainsi conçue:

Comme l'Union Jack symbolise l'union de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, je trouve assez illogique de le faire figurer dans le drapeau d'un autre pays. Mais la souveraine peut agir à sa guise et si elle décidait d'incorporer l'Union Jack dans le symbole national de n'importe quel autre pays du Commonwealth que la Grande-Bretagne, sa décision serait évidemment tout à fait valable.

Mon honorable ami d'Humboldt-Melfort-Tisdale est, tout comme moi, en faveur de cette formule dynamique, en ce qui concerne le Commonwealth et je pense qu'il admettra que l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Rhodésie et le Nyassaland, le Ghana, la Malaysia, Chypre, la Nigeria, le Tanganyika, la Sierra Leone, la Jamaïque, la Trinité et Tobago, l'Uganda et l'Île de Malte ont tous suivi les directives du *College of Arms*. tout récemment, M. Conrad Swan, «Rouge Dragon», qui est resté quelques jours au Canada, m'assurait que presque toutes les nouvelles nations du Commonwealth s'étaient inspirées des directives de l'ancien *College of Arms*, pour